

Version du document	Nature de la modification	Date
1	Création de la procédure	09 septembre 2020

	RÉDACTION	APPROBATION	APPROBATION	APPROBATION
Nom	Dorian ESPINASSE	Tristan COCLIN	Sabrina MIRANDA	Dominique BERNIER
Fonction	Responsable Qualité	Responsable SAAD	Responsable SSIAD	Délégué
Visa				

1- OBJET

Le présent protocole a pour objet de définir les conditions et les consignes à respecter pour l'entretien journalier des bureaux dans le contexte lié à la COVID-19.

2 - RESPONSABILITÉS

Le responsable service prestataire est responsable de l'application de ce protocole par le personnel administratif, responsables de secteur et employé(e)s de bureau.

La responsable du service SSIAD est responsable de l'application de ce protocole par les infirmières coordinatrices.

3 - DESTINATAIRES

L'ensemble du personnel travaillant sur un poste bureautique.

4 – PREAMBULE

D'après différentes études, le coronavirus COVID-19 est un virus très contagieux qui semble pouvoir survivre 3 à 5 heures sur les surfaces sèches. La transmission du virus par voies manuportées via des surfaces contaminées par des mains portées au visage est donc possible.

Le nettoyage et la désinfection des surfaces de travail est donc obligatoire pour réduire, supprimer les risques de contaminations et de propagations du virus au seins des bureaux d'AMALLIS (antennes et siège administratif) qui sont des zones de circulations et d'accueil de personnel et/ou de public extérieur.

5 - MODALITÉS DE RÉALISATION

- ✓ La fréquence de désinfection doit être au minimum d'une intervention par jour (en arrivant ou en quittant le poste) ;
- ✓ La désinfection doit être réalisée avec un désinfectant détergent répondant à la norme EN 14476 (virucide) fourni par AMALLIS ;
- ✓ Appliquer le virucide directement sur la surface ou sur un papier absorbant à usage unique ;
- ✓ Utiliser du papier absorbant à usage unique pour répartir le virucide sur toute la surface à désinfecter ;
- ✓ Jeter le papier absorbant à usage unique via le circuit standard des déchets ménagers ;
- ✓ Réaliser un lavage simple des mains après la désinfection du bureau.

Les surfaces à désinfecter sont les suivantes :

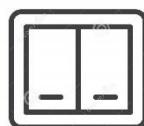
Surface des bureaux



Clavier-souris



Téléphone

Touches et/ou écran tactile
imprimanteInterrupteur lumière,
volets électriques, etc.Poignet de portes,
fenêtres et tiroirs**6 – REMARQUES**

- ✓ Le rinçage est inutile avec le produit fourni par AMALLIS ;
- ✓ L'aération de la pièce après la désinfection est recommandée ;
- ✓ Le port de gants est conseillé.